

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CF828

présenté par

M. Seitlinger, Mme Petex-Levet, M. Taite, Mme Duby-Muller, M. Bourgeaux, M. Di Filippo,
M. Vatin, M. Bony, M. Brigand, Mme Gruet, M. Cordier, M. Cinieri, M. Viry, Mme Anthoine,
M. Bazin, M. Kamardine, M. Hetzel et M. Dubois

ARTICLE LIMINAIRE

I. – À la huitième ligne de la quatrième colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« 109,7 »,

le nombre :

« 111,3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans son avis rendu le 22 septembre 2023, le Haut Conseil des Finances publiques estime que la prévision de croissance du Gouvernement, de 1,4 % est supérieur à celle du consensus des économistes se portant à 0,8 %. Il juge cette prévision de croissance élevée pour les postes de demande que sont consommation, investissement et exportations. Par ailleurs, la LPFP estime la dette publique en 2024 à 111,3 % du PIB. Compte tenu de ces indicateurs, il n’y a pas lieu d’estimer la dette à 109,7 % du PIB.